

Nuits-Saint-Georges, le 23 juillet 2015,

COMMUNIQUE DE PRESSE

GRANDS VINS JEAN-CLAUDE BOISSET

Rue des Frères Montgolfier
21700 Nuits-Saint-Georges
France

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE VISANT LES ACTIONS HENRI MAIRE

**Initiée par GRANDS VINS JEAN-CLAUDE BOISSET
AGISSANT DE CONCERT AVEC LA SOCIETE HENRI MAIRE DEVELOPPEMENT**

Présentée par



Communiqué de mise à disposition de la note d'information visée par l'Autorité des marchés financiers (« **AMF** ») et du document « Autres Informations » relatif aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de GRANDS VINS JEAN-CLAUDE BOISSET

**PRIX DE L'OFFRE : 2,17 euros par action Henri Maire
Le calendrier de l'offre sera fixé par l'AMF**



Le présent communiqué est établi et diffusé par la société GRANDS VINS JEAN-CLAUDE BOISSET en application de l'article 231-27 2° et de l'article 231-28 I du règlement général de l'AMF.

AVIS IMPORTANT

GRANDS VINS JEAN-CLAUDE BOISSET, agissant de concert avec la société Henri Maire Développement, détenant plus de 95% du capital et des droits de vote d'Henri Maire, a l'intention de procéder, à l'issue de l'offre publique d'achat simplifiée, conformément aux articles L. 433-4 III du Code monétaire et financier et 237-14 du règlement général de l'AMF, à la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire afin de se voir transférer les actions Henri maire non apportées à l'offre, moyennant une indemnisation égale au prix de l'offre publique d'achat net de tous frais, soit 2,17 euros par action Henri Maire.

Conformément aux dispositions des articles L. 621-8 du Code monétaire et financier et 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de sa décision de conformité du 21 juillet 2015 relative à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par GRANDS VINS JEAN-CLAUDE BOISSET et visant les actions d'Henri Maire au prix de 2,17 euros par action (l' « **Offre** »), apposé le visa n° 15-387 en date du 21 juillet 2015 sur la note d'information établie par GRANDS VINS JEAN-CLAUDE BOISSET.

Le document « Autres Informations » relatif aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de GRANDS VINS JEAN-CLAUDE BOISSET a été déposé auprès de l'AMF le 22 juillet 2015 et mis à la disposition du public le 23 juillet 2015 conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF.

La note d'information visée par l'AMF, ainsi que le document « Autres Informations » relatif aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de GRANDS VINS JEAN-CLAUDE BOISSET, sont disponibles sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org), et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

GRANDS VINS JEAN-CLAUDE BOISSET

Rue des Frères Montgolfier
21700 Nuits-Saint-Georges

Aurel BGC

15/17, rue Vivienne
75002 Paris

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext publieront respectivement un avis d'ouverture et un avis concernant les modalités et le calendrier de l'Offre.

Le présent communiqué est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre d'acquérir les actions Henri Maire. Sa diffusion peut être restreinte par la loi dans certaines juridictions et, en conséquence, toute personne en sa possession doit s'informer des restrictions légales en vigueur et s'y conformer.